



SOMMAIRE

P1/1 Edito : Des établissements sous tension
P2/1 Des personnels méprisés
P3/1 Elections au Conseil d'administration
P4/2 Bac 2008 dans notre académie
P5/2 Retraite : validation des services auxiliaires
P6/2 Formation syndicale
P7/2 Elections professionnelles
Annexe 1 : Planning des permanences
Annexe 2 : affichette manif

Infos académiques n°2

Quelle rentrée !

1- EDITO : Des établissements sous tension, un recteur dans l'illégalité

La rentrée 2008 ne s'est pas bien passée, contrairement à ce que Ministre et Recteur ont prétendu dans les médias. Comment pourrait-il en être autrement avec la suppression de plus de 400 postes d'enseignants dans notre académie établissements (4 500 suppressions prévues nationalement pour les collèges et lycées à la rentrée 2009 !) et l'échec cuisant de l'imposition des heures supplémentaires ?

Un ministre, contraint de communiquer en plein mois de juillet pour annoncer une « prime » mensuelle de 50 euros, un Recteur, contraint pendant l'été de transformer en Bloc Moyen Provisoire une partie des heures supplémentaires : c'est le résultat du refus massif de toute une profession, largement orchestré par le SNES d'œuvrer à la casse du service public d'éducation.

Pourtant nos conditions de travail et celles de nos élèves se sont encore dégradées, en particulier en ce qui concerne les effectifs par classe : de nombreuses divisions en collège avec 29 voire 30 élèves et en lycée un nombre important de divisions à plus de 35 élèves ! Des vies scolaires sinistrées suite aux décisions du recteur. C'est bien la réussite de l'ensemble de nos élèves qui est ainsi compromise.

2- Des personnels méprisés par le représentant du ministre : passées les bornes plus de limites !

Nous avons déjà eu l'occasion de rendre compte des turpitudes estivales de notre recteur : il a en effet maintenu une dizaine d'affectations sur trois établissements pour des collègues TZR, en plus des très nombreuses affectations dans deux établissements très éloignés. Cela montre la méconnaissance des spécificités de nos métiers et le refus de les prendre en compte : qu'importent les enseignements ? priorité aux équations budgétaire et à la gestion à l'heure près !

Le mépris des personnels se traduit pour nos collègues non-titulaires par un passage obligatoire par la case vacation (pas de congé maladie, pas de congés payés, pas de prise en compte pour la retraite) sur des postes vacants à l'année au lieu d'un vrai contrat !

Non content de cela, le Recteur se met hors la loi en refusant d'appliquer la loi. Il viole les décrets de 1950, qui régissent nos statuts et que par l'action majoritaire des personnels le gouvernement a été contraint de maintenir en retirant les décrets « De Robien » en juin 2007 ! Il a signé des arrêtés d'affectation illégaux pour obliger des collègues en poste fixe à assurer un complément de service dans une autre commune.

Malgré des interventions répétées du SNES, exigeant l'application de la loi de la part du représentant du Ministre (ce qui est tout de même la moindre des choses), le choix délibéré de ne pas appliquer la loi a été fait.

Le SNES soutient tous les collègues concernés et les invite à contacter la section académique pour envisager avec eux les suites à donner, qu'il s'agisse de procédures amiables ou contentieuses.

REAGISSONS COLLECTIVEMENT

Le 7 octobre répondons au Ministre et au Recteur, en participant massivement à la grève et aux manifestations, pour exiger :

- des conditions de travail décentes,
- le respect des textes en vigueur,
- une autre politique budgétaire qui assure des salaires décents
- et une amélioration de nos conditions de travail.

3- Elections au Conseil d'administration : présenter des listes SNES-FSU

Les élections au Conseil d'administration auront lieu dans le courant du mois d'octobre, n'oubliez pas de constituer des listes FSU, en précisant les syndicats représentés selon les établissements.

Beaucoup de décisions doivent être prises en CA, il est important que le SNES et les syndicats de la FSU puissent y porter les revendications et les positions des collègues.

4- Bac 2008 dans notre académie

Dans son dossier de rentrée, et ses diverses communications à la presse, le Recteur se félicite des résultats du Bac 2008 pour notre académie. De quoi être fier (s) ?

Les résultats sont quasi stables toutes séries confondues comparés à ceux de l'an dernier (83.6% de reçus en 2007 et 83.3% en 2008). Si le nombre d'admis augmente de 178 candidats, le satisfecit n'est à aucun moment imputé au travail des personnels, alors que la dégradation des conditions de formation des élèves (effectifs pléthoriques, disparition progressive des travaux en groupes, horaires parfois sacrifiés aux regroupements de niveaux et séries.) particulièrement exacerbée dans notre académie ne facilite pas la réussite de tous.

Les résultats au global, quoique stables, ne sauraient d'autre part dissimuler de profondes disparités selon les séries et les voies de formation. Si les écarts entre la série S et la série L sont réduits (88.3% de réussite en L et 88.2% en S), la série ES perd plus de 2 points. La voie technologique connaît une certaine stabilité avec des séries qui présentent une nette progression (+3.9 pts pour les SMS avec 85.7% de réussite mais -0.5 pts en moyenne en STL et STG). La voie professionnelle quant à elle perd plus de 3 points (74.8%) et l'écart ne cesse de se creuser avec la voie générale : -11 pts. Les mentions sont encore plus parlantes : 51% des admis pour la voie générale dont 60% en série S pour 39% des admis au bac pro ! Les disparités selon les voies de formation sont souvent encore le reflet de disparités sociales fortes.

C'est l'ensemble des bachelauréats qui dans leur diversité ont permis une démocratisation de l'enseignement. Beaucoup reste à faire. Le retard dans la voie professionnelle dans notre académie implique que l'on améliore le nombre de bacheliers de toutes les séries et de toutes les voies et non de jouer le principe des vases communicants qui tarit le vivier des bacheliers. Dans ce contexte, la réforme des Bacs pros en 3 ans (mise en place de manière cavalière dans notre académie) qui évincera définitivement du niveau IV les plus fragiles et proposera une formation rabougrie aux autres est loin d'être opportune.

Alors que toutes les réformes annoncées dessinent un système éducatif toujours plus ségrégatif dont les jeunes des milieux défavorisés seront les premières victimes, le SNES continue de porter ses exigences et ses propositions, dans le cadre de ses mandats pour :

- une réforme qui s'inscrive dans un projet de démocratisation de l'accès aux savoirs et aux qualifications
- l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans
- le maintien et développement de la voie technologique, de sa spécificité pour les contenus et les pratiques
- la mise en place de parcours scolaires cohérents permettant une véritable diversification et luttant contre l'actuelle hiérarchie des séries.

5- Retraite : Validation des services auxiliaires, plus que 3 mois

Les collègues qui ont été titularisés avant le 01 janvier 2004 n'ont plus que jusqu'au 31 décembre 2008 pour valider leurs services auxiliaires, quelle que soit la quotité de ceux-ci, en vue de leur retraite.

Cette validation n'est pas gratuite, un calcul s'impose. N'hésitez pas à contacter en cas de besoin Claude SCMDIT ou Pierre LACOMME (voir le tableau des permanences sur le panneau syndical).

6- Formation syndicale : elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas

La formation syndicale est un droit, chacun a droit à 12 jours de formation pendant l'année. Il suffit d'adresser par écrit au Recteur, sous couvert du chef d'établissement, un mois avant la date prévue, l'autorisation de participer à un stage de formation (modèle de courrier sur www.nice.snes.edu).

Les deux premiers stages de l'année sont :

- **Agir et militer dans l'établissement le mardi 21 octobre de 9h30 à 17h**

Nice au lycée d'Estienne d'Orves, Toulon au lycée Rouvière

- **La réforme du lycée le mercredi 26 novembre de 9h30 à 17h**

Lieu à préciser, consulter notre site académique et nos prochaines publications

7- Elections professionnelles : scrutin le mardi 2 décembre

Avant de voter et faire voter pour les listes FSU aux élections professionnelles l'administration doit établir la liste des électeurs. Vérifier bien qu'elle soit affichée au plus tard le lundi 13 octobre 2008 et que tous les électeurs y figurent bien.

En cas de difficultés contacter Alain GALAN à la section académique du SNES.

Une circulaire traitant spécifiquement des élections arrivera dans les prochains jours dans vos casiers.

Manifestation nationale pour l'Éducation dimanche 19 octobre avec les lycéens et les parents

Organisez la collecte pour aider au financement d'un déplacement en TGV

Une centaine de places est réservée par le SNES dans un TGV. (Départ de Nice à 6h00 de Toulon à 6h42 retour à Toulon 21h34 à Nice 23h17). Inscrivez vous au plus vite auprès de la section académique du SNES Nice.



mardi 7 octobre

à l'appel du SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNUIPP-FSU



Pour l'École, nos métiers, nos salaires

Une politique éducative ambitieuse, des personnels respectés et reconnus

Pour un autre budget 2009

Des conditions de travail et d'études améliorées

Le respect des missions du service public d'éducation

La revalorisation de nos métiers

Un vrai débat sur les évolutions indispensables à la réussite de tous

Manifestations

Nice 10h30 Jardin Albert 1^{er}

Toulon 10h30 Place de la Liberté



Section académique de Nice

264, boulevard de la Madeleine, 06000 Nice - Tel : 04-97-11-81-53 - Fax : 04-97-11-81-51

Mel : s3nic@snés.edu

Permanences tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf le lundi après-midi



SECRETARIAT GENERAL	Richard Ghis, Corinne Gioanni, Jean-Pierre Laugier, Eric Michelangeli	Passer par le secrétariat
----------------------------	---	---------------------------

EMPLOI : emploi@nice.snés.edu

Toutes questions individuelles ou collectives concernant les mutations, les affectations, les rémunérations, les traitements, les promotions, les carrières....

Coordination : Jean-Pierre Laugier, Eric Michelangeli

Agrégés	Eric Michelangeli, Julie Bagge	Mardi après 11H, mercredi, jeudi, vendredi
Certifiés	Jean-Pierre Laugier, Pascal Chaumard	Mercredi, jeudi, vendredi AM
PEGC	Eric Michelangeli	Mardi après 11H, mercredi, vendredi AM
TZR	Julie Bagge, Antonio Molfese	Mercredi, jeudi
Stagiaires IUFM	Corinne Gioanni, Didier Gode	Mardi PM, jeudi PM, vendredi après 11h
MA/Contractuels/Vacataires	Jean-Louis Innocenti	Lundi PM, jeudi PM, vendredi PM
Copsy	Gilbert Bréandon	Un vendredi sur 3
CPE	Gael Bécette	Jeudi AM
MI-SE/AE/AED	Jean-Pierre Laugier	Mercredi, jeudi, vendredi AM
Retraités	Claude Schmidt, Pierre Lacomme	Mardi PM, jeudi PM, vendredi PM
Mutations muts@nice.snés.edu	Pascal Chaumard	En cours
Personnels en difficulté	Jean-Luc Bruyas	Mercredi
Salaire, indemnités,...	Eric Michelangeli, Marianne Carriou, Elodie Kolasniewski	Mardi, mercredi PM, vendredi

POLITIQUE SCOLAIRE : polscol@nice.snés.edu

Toutes questions liées à l'organisation du service public d'Education : formations, options, carte scolaire, constructions

Coordination : Corinne Gioanni

Lycées	Corinne Gioanni, Lucien Abraini	Mardi, mercredi AM, vendredi après 10h
Collèges	Alain Galan	Mardi, jeudi, vendredi PM
Région	Lucien Abraini	Mardi AM, mercredi AM
Contenu, pratiques	Corinne Gioanni, Jean-Luc Bruyas	Mardi PM, mercredi, vendredi après 10h
Formation Continue des Adultes	Richard Ghis, Jean-Pierre Laugier	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

IUFM

Coordination : Corinne Gioanni

Permanences au local du SNES	Corinne Gioanni, Didier Gode	Mardi PM, jeudi PM, vendredi après 10h
Permanences sur le site de George V à Nice	Christophe Ricerchi, Didier Gode	Jeudi de 11h à 14h
Permanences sur le site de La Seyne-sur-mer	Fabien Bénézech, Marie Buffière	Mercredi et Jeudi de 10 à 12h30 les jours de formation

DROITS ET LIBERTÉS :

liber@nice.snés.edu

Julie Bagge

Mercredi, jeudi

TRÉSORERIE, SYNDICALISATION :

tresorerie@nice.snés.edu

Gilles Depresle, Serge Muller

Lundi AM, mardi PM, jeudi PM, vendredi

SECRETARIAT ADMINISTRATIF :

Alain Galan

Mardi, jeudi, vendredi PM

Section départementale du Var

Le Clos Fleuri, 335, avenue des Dardanelles, 83100 Toulon - Tel : 04-94-92-36-77 - Fax : 04-94-24-53 - Mel : s2toulon@wanadoo.fr

Toutes questions liées au fonctionnement des établissements : carte scolaire, constructions, problèmes divers...	Maryvonne Guignonnet, Fabien Bénézech, Benoit Casals, Dominique Queyroulet, Dominique Vuillon	Lundi 17h30 à 19h, mardi de 16h à 18h, mercredi de 15h à 17h, jeudi de 16h à 18h
Permanences assurées par Jacques Sedes et Coline Rozerot le 1 ^{er} mercredi de chaque mois au local de la FSU à Draguignan, 8 rue Georges Cisson - Téléphone : 04 94 68 48 16		

Section départementale des Alpes-Maritimes

264, boulevard de la Madeleine, 06000 Nice - Tel : 04-97-11-81-52 - Fax : 04-97-11-81-51 - Mel : s2-06@nice.snés.edu

Toutes questions liées au fonctionnement des établissements : carte scolaire, constructions, problèmes divers...	Jean-Paul Clot, Dominique Gugole, Alain Galan, Didier Giauffer	Lundi après 11h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi PM
--	--	--